

# LE PLAN DE CIRCULATION À SAINT-AMAND-MONTROND



## STATIONNEMENT INTERDIT ET QUALIFIÉ DE GÊNANT AVEC MISE EN FOURRIÈRE

Le stationnement sera interdit et qualifié de gênant avec mise en fourrière dans les rues et parkings ci-dessous mentionnées dans leur ensemble :

### Du mercredi 06 août 2025 à partir de 20h00 au vendredi 08 août 2025 à 21h00

- Espace Georges Kiejman dans sa totalité
- Parking du Tribunal

### Du jeudi 07 août 2025 à partir de 14h00 au dimanche 10 août 2025 à 21h

- Parking SAMEXPO dans sa totalité

### Du jeudi 07 août 2025 à partir de 20h00 au vendredi 08 août à 21h

- Rue Mazagran
- Rue du Docteur Verneuil
- Rue Ernest Tortat
- Rue Anatole France : entre la rue Mazagran et la rue du Petit Vougan
- Rue du Docteur Vallet

### Du vendredi 08 août de 06h00 à 21h00

- Cours Manuel
- Rue Benjamin Constant
- Quai Vendémiaire
- Rue Marengo
- Rue Hôtel Dieu
- Cours Fleurus
- Rue des Soupirs
- Rue Desaix
- Rue Marceau



## CIRCULATION INTERDITE

La circulation sera interdite pour être réservée à l'organisateur :

### Du vendredi 08 août de 07h00 à 21h00

- Cours Fleurus
- Cours Manuel
- Rue Marceau
- Rue Desaix
- Rue des Soupirs

### Du vendredi 08 août de 15h00 à 21h00

- Rue Benjamin Constant
- Quai Vendémiaire
- Rue Marengo
- Rue Hôtel Dieu du n°9 au carrefour Cours Manuel

Des déviations seront mises en place.



Parcours de la course jusqu'à l'arrivée



Circulation interdite



Point de départ et d'arrivée



Village partenaires



Parking



Sens de circulation



Stationnement interdit le 07 août 2025 de 20h00 au 08 août 2025 à 21h00

Parking Jean Valette →